

226C1093
FR0010220475-FS0655

20 juillet 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALSTOM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 13 juillet 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 23 732 986 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALSTOM hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions ALSTO détenues par assimilation.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 13 juillet 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 24 684 304 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,34% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	23 732 986	5,13
Goldman Sachs & Co. LLC	200 611	0,04
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	449 110	0,10
Goldman Sachs Bank Europe SE	155 065	0,03
Goldman Sachs Asset Management International	146 529	0,03
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	24 684 304	5,34

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 946 129 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 20,34 € et 30,00 € ;
- 1 928 700 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 € ; et

¹ Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 882 640 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 083 841 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 007 760 actions ALSTOM résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 9 décembre 2032 ;
- 127 107 actions ALSTOM résultant de la détention de 65 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 septembre 2026 et 31 décembre 2030, à des prix unitaires compris entre 4,89 € et 40,00 € ; et
- 19 948 974 actions ALSTOM résultant de la détention de 222 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 août 2026 et le 9 juillet 2036.
